

**Information à l'attention des professionnels de santé :**  
**Mise à disposition de boîtes de FOMEPIZOLE SERB 5 mg/mL**  
**solution à diluer pour perfusion**  
**destinées aux marchés belge, luxembourgeois, autrichien, allemand, hollandais et irlandais**

*Information destinée aux pharmaciens hospitaliers*

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous vous informons que dans le cadre de la rupture de stock impactant la spécialité FOMEPIZOLE AP-HP 5 mg/mL, solution à diluer pour perfusion, en accord avec l'ANSM, les laboratoires SERB S.A.S. mettent à disposition à titre exceptionnel et transitoire la spécialité FOMEPIZOLE SERB 5 mg/mL solution à diluer pour perfusion, initialement destinée et conditionnée pour les marchés belge, luxembourgeois, autrichien, allemand, hollandais et irlandais et dont l'étiquetage est en français.

La composition de la spécialité export est identique à la spécialité française, l'unique différence portant sur les informations indiquées dans la notice et sur l'étiquetage.

Nous vous joignons à ce courrier le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) en français en vigueur de la spécialité enregistrée en France pour prendre connaissance du tableau des posologies.

Les boîtes de FOMEPIZOLE SERB 5 mg/ml conditionnées pour les 6 marchés BE/LU/AT/DE/NL/IE peuvent être commandées avec les mêmes codes que FOMEPIZOLE AP- HP 5 mg/mL, code CIP 34009 562 023 31, code UCD 34008 921 403 39.

En tant que laboratoire Exploitant, SERB SAS reste en charge du suivi de la distribution, de l'information médicale, de la pharmacovigilance, des réclamations qualité et reste à votre entière disposition pour toute question.

**Information médicale**

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire, nous vous prions contacter notre service d'Information Médicale dont voici les coordonnées :

tél : 01.73.03.20.00 / e-mail : infomed@serb.eu

**Déclaration des effets indésirables**

L'ANSM rappelle que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement. Par ailleurs, tout signalement de risque d'erreur médicamenteuse, d'erreur potentielle ou d'erreur avérée sans effet indésirable, inhérent aux médicaments peut être transmis directement au Guichet Erreurs Médicamenteuses. Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr)

Conscients des désagréments engendrés par cette situation, pour lesquels nous vous présentons nos plus sincères excuses, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur et Chère Consœur, Cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Marc HAÏM  
Pharmacien Responsable

**SERB SAS**

40 Avenue George V, 75008, Paris, France

t. +33 1 73 03 20 00 e. [info@serb.com](mailto:info@serb.com)

**SERB.com**